

Concours interne 2026

Ingénieurs de recherche

BAP EFGJ

Phase d'admissibilité

Relevé de conclusions

Contexte du concours

Le jury

Le jury est composé de 11 membres (5 femmes et 6 hommes) affiliés aux BAP E (4), F (3), G (2) et J (2).

Les candidats

80 candidats ont déposé une candidature pour 11 promotions possibles. Quatre postes affectés sont proposés. Un candidat a déposé une double candidature (poste affecté et non-affecté).

La répartition des candidatures est la suivante :

- 27 dossiers pour la BAP E (34%)
- 9 dossiers pour la BAP F (11%)
- 10 dossiers pour la BAP G (12,5%)
- 34 dossiers pour la BAP J (42,5%)

Parmi les candidats, 53 sont des femmes (66%) et 27 sont des hommes (34%). L'âge des candidats est compris entre 31 et 66 ans. L'âge moyen est 50 ans.

Analyse des dossiers

L'admissibilité s'est tenue les 8 et 9 septembre 2026 en visio-conférence.

Analyse des dossiers en amont de la réunion d'admissibilité et critères retenus

Chaque dossier de candidature a été évalué selon les huit critères suivants :

- Qualité du travail et fiabilité des réalisations - Capacité à mobiliser un savoir-faire technique et des compétences adaptées pour garantir des productions rigoureuses, précises et conformes aux attentes.
- Qualités relationnelles - Aptitude à collaborer efficacement en équipe ou en réseau, ainsi qu'à développer et maintenir des relations constructives avec les différents interlocuteurs (collègues, partenaires, usagers, etc.).
- Implication personnelle - Engagement, motivation et investissement démontrés dans l'exercice des fonctions, avec une disponibilité adaptée aux besoins du service.
- Capacité de réflexion et de recul - Capacité à analyser son travail, à le situer dans un contexte plus large, et à faire preuve de maturité professionnelle, notamment par une adaptation aux évolutions et aux enjeux.
- Implication dans les fonctions d'intérêt collectif ou transversales - Participation active à la vie collective de l'Institut, notamment via l'engagement dans des instances, groupes de travail, jurys de concours ou toute autre initiative contribuant au fonctionnement global.

- Degré d'initiative et de responsabilité/aptitude à l'animation ou à l'encadrement - Capacité à prendre des initiatives, à assumer des responsabilités, et à encadrer ou animer des équipes ou des projets. Ce critère s'évalue à travers des indicateurs quantitatifs (taille des projets, nombre de personnes encadrées, budgets gérés, etc.) et qualitatifs (autonomie, anticipation des impacts, prise en compte de l'intérêt général, etc.).
- Mobilités thématiques et/ou fonctionnelles - Expérience ou ouverture à des changements de domaine d'intervention ou de fonction, témoignant d'une adaptabilité et d'une polyvalence.
- Formation continue - Engagement dans des actions de formation en lien avec un projet professionnel ou les besoins de l'Institut, afin de maintenir et développer ses compétences.

Déroulement de la réunion d'admissibilité

Une réunion de préparation a été réalisée le 3 juillet 2026. Elle a permis de valider les déports et de définir les critères d'évaluation des dossiers. Ces derniers ont ensuite été répartis entre les jurés aléatoirement, chaque dossier étant au moins évalué par un pair de la même BAP et un second juré. L'ensemble des notes ont été récupérées préalablement par le président du jury afin d'établir un premier travail statistique afin de faciliter l'étude des dossiers. La réunion d'admissibilité s'est déroulée sur deux jours, les 8 et 9 septembre 2026 en visio-conférence. Chacun des dossiers a été présenté par le binôme d'évaluateurs puis une note a été décidée collectivement. Enfin, suite à cette première phase de notation, une seconde phase de consolidation a permis d'établir les notes définitives.

La notation

Les notes s'échelonnent de 12/20 à 16/20. Les dossiers ayant une note supérieure ou égale à 15 ont été déclarés admissibles.

- Les dossiers notés de 15 à 16 ont été déclarés admissibles. Ces dossiers, de très bonne qualité, présentent des missions et activités clairement alignées avec le corps des IR. Les notes reflètent de légères variations dans la qualité globale des dossiers, le niveau de responsabilité ou la capacité de prise de recul par rapport aux missions. Les arguments avancés sont solides et convaincants.
- Les dossiers notés 14 ont aussi été jugés comme de bons dossiers. Ces dossiers décrivent des missions et activités majoritairement, voire très majoritairement, conformes au profil des IR. Cependant, certains présentent :
 - une prise de recul légèrement moins marquée que pour les dossiers notés 15-16 ;
 - un manque d'éléments concrets (preuves, résultats, objectifs atteints) pour étayer les responsabilités ou projets mis en avant ;
 - une maturité professionnelle un peu moindre dans l'exercice des activités, par rapport aux dossiers les mieux notés.
- Les dossiers notés 12 et 13 correspondent à des missions et activités décrites qui ne relèvent, à la lecture du dossier, que partiellement du niveau IR. Les limites identifiées incluent :
 - un manque de précisions dans le dossier, ne permettant pas au jury d'évaluer pleinement le niveau de responsabilité ou le positionnement du candidat (absence de résultats tangibles, objectifs non détaillés, etc.) ;
 - des prises de responsabilité parfois trop récentes pour être pleinement appréciées ;
 - une capacité d'analyse et de recul moins développée que dans les dossiers les mieux notés.

Ces éléments ne remettent pas en cause le potentiel d'évolution du candidat, mais ne permettent pas de valider son adéquation immédiate avec le profil IR.

A l'issue de cette phase, le jury a retenu 28 dossiers pour la phase d'admission : 11 BAP E ; 3 BAP F ; 4 BAP G ; 10 BAP J ; 16 femmes (57 %) et 12 hommes (43%), dont l'âge varie entre 39 et 66 ans avec un âge moyen de 50 ans.

Commentaires et conseils aux candidats

Le jury tient à souligner la forte pression exercée sur ce concours (11 postes pour 80 candidats), ce qui explique la sélectivité élevée à l'issue de l'admissibilité. Malgré cette contrainte, il salue la qualité globale des dossiers et reconnaît que nombre de candidats exercent déjà – ou ont le potentiel pour exercer – des missions relevant du corps des ingénieurs de recherche (IR).

Points d'amélioration et conseils pour les prochaines candidatures

- Clarifier et contextualiser les responsabilités

Les dossiers doivent expliciter sans ambiguïté le niveau d'intervention, d'initiative et de contribution du candidat dans les projets ou organisations décrits. À défaut, ces manques pèsent systématiquement sur l'évaluation, compte tenu de la qualité générale des candidatures. Ainsi le pronom « Je » doit être utilisé pour les actions personnelles et directes tandis que le « Nous » ou le « On » pour les réalisations collectives, en précisant dans ce cas systématiquement la part exacte du candidat.

- Étayer les réalisations par des preuves tangibles

Le jury a besoin d'éléments concrets pour évaluer correctement les responsabilités :

- Exemples précis de réalisations ;
- Niveau d'intervention (autonomie, leadership, coordination) ;
- Enjeux et objectifs atteints ;
- Ampleur de l'implication (budget, équipe encadrée, impact, etc.).

Sans ces démonstrations, il lui est difficile d'apprécier la contribution directe du candidat.

3. Mettre en avant la prise de recul et la maturité professionnelle

Les dossiers doivent démontrer une analyse critique des fonctions exercées, en intégrant :

- Les enjeux stratégiques liés aux missions ;
- Les perspectives d'évolution (projets futurs, transversalité, etc.).

Cela permet de témoigner d'une maturité dans la conduite de projets ou de thématiques complexes.

Remarques sur la forme des dossiers

- Respect des consignes de synthèse

De trop nombreux dossiers présentent encore une forte redondance entre l'argumentaire et le rapport d'activité. Il est donc demandé de développer un argumentaire structuré qui mette en lumière la capacité de réflexion et de recul du candidat sur son parcours et son environnement professionnel.

- Adapter le contenu aux membres du jury

Les BAP E, F, G et J couvrent une grande diversité de métiers. Les candidats doivent donc rédiger leur rapport d'activité et leur argumentaire dans un langage accessible à tous les membres du jury, y compris ceux qui ne sont pas spécialistes de leur domaine. Les sigles et autres abréviations doivent être explicités clairement avant leur utilisation dans le rapport.

- Soigner la qualité rédactionnelle et la présentation

La qualité de la rédaction (syntaxe, structure) et la présentation visuelle du dossier ont un impact direct sur l'évaluation. Un dossier mal rédigé ou mal organisé peut nuire à la perception de la candidature, indépendamment de son contenu.

Demandes d'information

Les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un retour individualisé sur leur dossier exclusivement auprès du président du jury.

Ils doivent adresser un mail au président Raphaël MARTIN : raphael.martin@inrae.fr qui leur proposera un rendez-vous en visio-conférence à l'issue de la procédure de concours, du 2 novembre au 19 décembre 2026.